

#8

JUILLET 2022

Bulletin d'information de la Communauté de communes Val de Meuse - Voie Sacrée

CODECOM avenir



CRÉATION DU CENTRE MULTI-ACCUEIL DE SOUILLY Détail en page 8

valdeusevoiesacree.com
tourismevaldeusevoiesacree.fr





3
EN BREF

4
BUDGET

6
ACTEUR
DU TERRITOIRE

7
TOURISME

8
ENFANCE
SCOLAIRE

10
ENVIRONNEMENT

11
SOLIDARITÉ

12
SUIVI DE PROJET

14
RENTRÉE
ÉCOLE DE MUSIQUE

16
HABITAT

Édito du Président



Après une année 2021 tourmentée par la pandémie, ce début 2022 restera profondément marqué par le retour de la guerre au cœur même de l'Europe. Avec des conséquences terribles pour les populations ukrainiennes, dont certaines sont d'ailleurs accueillies sur notre territoire meusien. L'illustration, s'il en fallait une autre, de la grande solidarité dont ont toujours su faire preuve nos habitants et nos associations, aux côtés des acteurs publics locaux et nationaux.

C'est ce dynamisme associatif, reposant sur de nombreux bénévoles qui œuvrent quotidiennement pour faire vivre nos communes, que la Codecom a voulu soutenir en proposant de mettre gratuitement à disposition un véhicule. Doté de 9 places, et financé à 100 % par la publicité des entreprises locales, il permettra aux associations et clubs sportifs et culturels de faciliter les déplacements de leurs bénéficiaires et adhérents.

La guerre en Ukraine a également des impacts directs sur notre quotidien et notre pouvoir d'achat, puisqu'elle engendre une explosion du coût des matières premières et de fluides -électricité, gaz et carburant notamment. Les conséquences sont importantes pour les entreprises, contraintes d'augmenter leurs prix et de retarder leurs chantiers, et pour nos collectivités, qui doivent faire face à une augmentation sensible de leurs charges de fonctionnement. Ces deux phénomènes cumulés se traduiront par une diminution du volume des investissements.

Ce qui n'empêche pas notre Codecom de poursuivre les projets lancés, notamment la réfection du COSEC, la construction du multi-accueil de Souilly et les rénovations dans les écoles. S'agissant de la vélo route voie verte qui traversera prochainement notre territoire, les traverses et les rails sont enlevés sur l'ancienne voie ferrée, et l'appel d'offres pour la réalisation de la voie devrait prochainement être publié avec l'objectif de débiter les travaux d'ici la fin de l'année. De la même façon, les déconstructions relatives à la friche SARAP d'Ancemont commenceront au 4^e trimestre, en partenariat avec l'EPFGE (Etablissement Public Foncier Grand Est).

C'est sur ces bonnes nouvelles de développement pour notre territoire que les élus et les personnels de notre Communauté de communes se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellents congés estivaux !

Le Président, Serge NAHANT

CODECOM AVENIR N°8

Directeur de la publication : Serge NAHANT
Réalisation : Codecom Val de Meuse – Voie Sacrée
Création et mise en page : isabelle-bomey.com
Impression : AGM Imprimerie (55)
Crédit photos : Communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée – MT. Sauce - Lucile Corbeille - Jennyfer Té - Pxhere – Freepik.
Tirage : 5 000 exemplaires – Juillet 2022
Codecom Val de Meuse – Voie Sacrée :
43 Rue du Rattentout – 55320 Dieue-sur-Meuse
T. 03 29 85 73 90
Codecom Avenir : ISSN 2680-5626

valdemeusevoiesacree.com
tourismevaldemeusevoiesacree.fr



Mardi 17 mai, inauguration du véhicule partagé
sur le parking de la Codecom à Ancemont

Un véhicule partagé à disposition des associations

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations locales, la Communauté de Communes Val de Meuse – Voie Sacrée met à la disposition des associations à but non lucratif du territoire, gracieusement, un véhicule de 9 places qui aura pour vocation le transport de leurs adhérents et membres, dans le cadre de leurs activités associatives.

Livré fin avril, ce véhicule servira également aux services de la Codecom, principalement lors des centres aérés et des chantiers jeunes.

Le véhicule partagé a été mis à disposition par la société Infocom chargée par la Communauté de communes de démarcher les financeurs. La Communauté de communes n'a aucun engagement financier sur le véhicule qui est pris en charge par le seul financement publicitaire.

Depuis son inauguration le 17 mai dernier, le véhicule est régulièrement réservé par les associations du territoire intercommunal. Pour chaque association emprunteuse, une convention de mise à disposition a été signée avec la Codecom.

LE FINANCEMENT DE CE RENAULT TRAFIC A ÉTÉ POSSIBLE GRÂCE AUX ANNONCEURS SUIVANTS :

SASU BLANCHEFLEUR
SARL BLJ TRANSPORTS
BERNARD TP EIRL
KEBAB DE DIEUE
EARL DES PACHIS
INTERMARCHÉ CONTACT
HENRY PHILIPPE
NESTENN
DEBARISTI
SARL FROMAGERIE HENRI HUTIN
SARL MUSIC PLANNER EI
COUVREST 55
INDORAMA VENTURES
RECYCLING VERDUN
ADMR
SAS TP GONZATO
COMMUNAUTE COMMUNES
VAL DE MEUSE-VOIE SACREE

POUR VOUS RENSEIGNER SUR LES MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU VÉHICULE

Contactez Valentin Mirgot, chargé de développement au

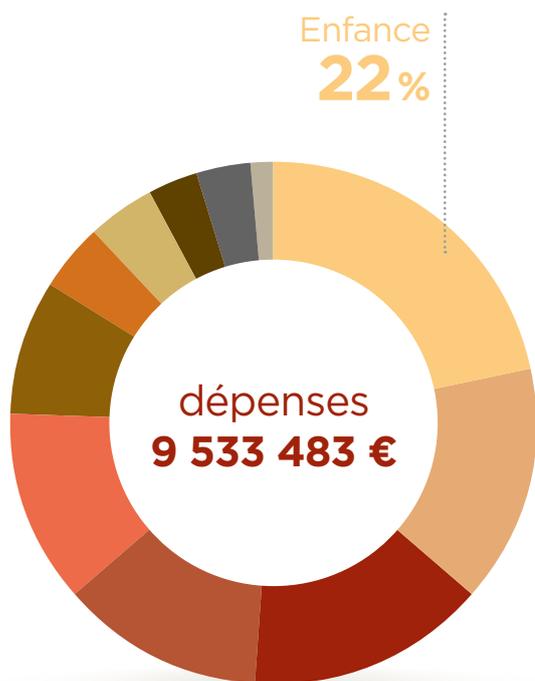
T 03 29 88 85 81

M v.mirgot@valdemeusevoiesacree

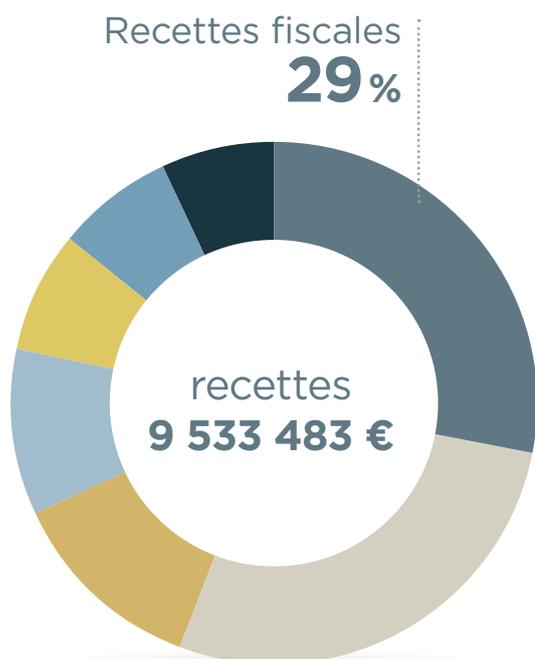
Fonctionnement 2022

Le budget 2022 a été élaboré et approuvé par le conseil communautaire en avril 2022. Il est toujours possible, en cours d'année, de prendre des décisions ou de faire des modifications (DM) pour de nouveaux besoins. Cette année 2022 est marquée par l'achèvement des travaux de

rénovation du COSEC à Ancemont, le démarrage des travaux de construction du multi-accueil de Souilly, ainsi que le lot VRD du premier tronçon de la Véloroute voie verte entre Dieue et Ancemont tout en poursuivant les travaux d'investissement classique dans les écoles.



● enfance	2 066 972 €
● scolaire	1 413 285 €
● virement à la section investissement	1 398 107 €
● attributions de compensation	1 204 204 €
● insertion - secours - divers	1 134 814 €
● administration générale	789 963 €
● habitat - maison de santé	395 374 €
● actions économiques tourisme	392 621 €
● aménagement et environnement	312 229 €
● cohésion sociale, culture école de musique	310 055 €
● voirie	115 859 €



● recettes fiscales (taxes ménages et entreprises)	2 735 432 €
● dotations et compensations État	2 718 484 €
● dotations, subventions et participations	1 190 413 €
● divers	784 396 €
● produits des services, domaine et ventes diverses	752 215 €
● autres produits de gestion courante	688 853 €
● excédent reporté	663 690 €

Investissement 2022

Réfection COSEC

19%



réfection COSEC	1 273 644 €
multi accueil Souilly	927 294 €
aménagement et environnement	793 413 €
scolaire	722 038 €
divers	629 333 €
1 ^{er} tronçon Voie verte	554 079 €
actions économiques	505 498 €
travaux divers	450 101 €
habitat - maison de santé	371 732 €
voirie	353 603 €
administration générale	149 705 €

Subventions

40%



subventions	2 744 292 €
virement de la section de fonctionnement	1 398 107 €
dotations, fonds divers et réserve, FCTVA	774 060 €
autofinancement	661 303 €
amortissement des immobilisations	530 038 €
divers	440 640 €
cessions	182 000 €

Rencontre avec...

M. Zampieri, responsable du site « Verdun » de GO Formation, entreprise installée sur la zone des Souhesmes depuis 2020.

Dans quel domaine exerce votre entreprise ?

Notre cœur de métier depuis 2004 est la formation Caces (engins de travaux publics, chariots, nacelles, grues auxiliaires, ponts roulants, etc...) et aux risques métiers SST, incendie, habilitations électriques, travaux en hauteur, échafaudages, aipr, risques chimiques, Atex etc...



Mais aussi depuis quelques années des formations professionnelles et diplômantes dans le transport (titre professionnel porteur poids lourds transports en communs etc..), les métiers du bâtiment (conducteur d'engins de travaux publics, coffreur bancheur, maçon VRD etc..), les métiers de la manutention (cariste, préparateur de commande, agent magasinier etc...).

Combien de personnes travaillent sur le site des Souhesmes ?

Rattachées au site de Verdun, 7 personnes y travaillent à temps plein.

Mais nous faisons partie d'un groupe de 10 entités avec un nombre croissant de collaborateurs. À ce jour, nous sommes environ une centaine de personnes comprenant les formateurs, les testeurs, toute la

partie administrative et commerciale, ainsi que l'encadrement.

« C'est à mon sens un endroit idéal entre la ville et la campagne qui laisse pour l'avenir de belles perspectives. »

Combien de personnes sont formées par jour/semaine sur le site des Souhesmes ? Dans quel domaine travaillent ces personnes ?

Cela est variable mais sur Verdun en 2022 nous avons formé environ 2 000 personnes entre les formations courtes, moyennes et longues durées.

Ce qui fait une moyenne d'environ 50 personnes par semaine, sachant que nos salles peuvent accueillir des groupes de 5 à 20 personnes.



Les personnes formées sont issues des divers secteurs d'activités que nous trouvons en Meuse comme l'industrie, le bâtiment, l'agriculture le transport et la logistique.

Quels sont les atouts de la zone qui ont permis à votre entreprise de choisir ce lieu d'implantation plutôt qu'un autre ?

Ce qui a été déterminant dans notre projet d'installation, c'est **l'opportunité des bâtiments libres avec une structure parfaitement adaptable à notre utilisation, aux besoins de nos clients, nos partenaires, nos candidats et nos collaborateurs.** L'espace disponible autour de nous était intéressant : notre direction n'a pas hésité à investir très rapidement sur des surfaces supplémentaires pour apporter des services complémentaires à nos clients et nos institutions, notamment une piste poids lourds et un zoning « Travaux Publics ». Ces installations n'auraient pas pu être envisageables dans un cœur de ville par manque de surface. La proximité de Verdun (à 10 minutes) de cette zone desservie quotidiennement par un service de transport en commun et la proximité de l'autoroute nous ont également motivés. Le développement certain de la zone d'activités des Souhesmes au vu des dernières belles implantations (INDORAMA, IEV etc...) a également été un moteur supplémentaire.

Que diriez-vous à une entreprise qui hésiterait actuellement à s'implanter sur la zone ?

Compte tenu de l'essor et des projets en cours ou à venir de cette zone, de sa **proximité de Verdun, et de la gare Meuse TGV**, du service autoroutier, de sa connexion à la fibre réseau (argument considérable de nos jours), du cadre de travail et des personnes qui œuvrent tous les jours pour son développement, c'est à mon sens un endroit idéal entre la ville et la campagne qui laisse pour l'avenir de belles perspectives.

Nous remercions, pour leur professionnalisme et leur accompagnement, l'équipe de la Codecom Val de Meuse - Voie Sacrée ainsi que la commune de Souhesmes Rampont et Monsieur Le Maire.

Un projet de voie verte sur le territoire Val de Meuse – Voie Sacrée

En 2019, la Communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée a entrepris de sécuriser l'itinéraire « La Meuse à Vélo – Eurovélo n°19 » qui passe sur son territoire en voie verte

L'itinéraire en voie verte assurera la continuité de la voie verte mise en place par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun au niveau d'Haudainville, longeant le chemin de halage du Canal de la Meuse jusqu'à Dieue-sur-Meuse, traversant la Meuse entre Dieue-sur-Meuse et Ancemont avec un passage sur une passerelle au dessus de la Meuse, puis poursuivant sur l'ancienne voie ferrée SNCF n°088 au niveau d'Ancemont pour traverser les villages des Monthairons, Villers-sur-Meuse et Tilly-sur-Meuse. Une liaison est également prévue entre Ancemont et le village de Dugny-sur-Meuse.

L'aménagement futur de la voie verte sur le tronçon d'Ancemont à Tilly-sur-Meuse est en phase d'avant-projet définitif. Au mois de mars 2022, une Convention de superposition de gestion entre SNCF Réseau et la Communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée a été signée, permettant à la Communauté de communes d'envisager les travaux sur l'ancienne voie ferrée entre Dugny-sur-Meuse et Tilly-sur-Meuse.

La Codecom a confié le marché de dépose de l'ancienne voie ferrée à l'entreprise ETF. Les travaux de démantèlement ont eu lieu au mois de mars 2022. **Une attention particulière a été portée de manière à protéger les nichées des cigognes de retour en Meuse après l'hiver. Les traverses en bois créosotées ont été acheminées vers une filière de traitement de ce déchet considéré comme dangereux. Elles ont été revalorisées en énergie électrique. La vente de l'acier des rails a permis de financer cette opération.**

Le tronçon entre Haudainville et Dieue-sur-Meuse est actuellement en phase d'études. Une Convention de superposition d'affectation entre Voies Navigables de France et la Communauté de communes est en cours de négociation. Les premiers travaux entre Dieue et Ancemont, qui concerneront dans l'immédiat uniquement la VRD, devraient débuter à la fin de l'année. La mise en concurrence a été lancée en avril 2022.



Début des travaux de la crèche de Souilly

La Communauté de communes implante un nouveau multi-accueil enfance sur son territoire. Les travaux ont commencé au mois de mars 2022 et devraient s'achever au mois de janvier 2023. La date d'ouverture est fixée à février 2023. L'entreprise titulaire du lot VRD, Eurovia, a débuté sa prestation par la réalisation de la plateforme du bâtiment.

La crèche de Souilly pourra à son ouverture accueillir 15 enfants de 10 semaines à 3 ans, et à terme accueillir jusqu'à 20 enfants. Sa localisation, au cœur de la commune et à proximité de l'école, favorisera une continuité pour les jeunes enfants qui y seront accueillis.

Lumineuse et pourvue d'un espace extérieur, elle offrira aux tout-petits un cadre de vie agréable.

Les premières pré-inscriptions se dérouleront à partir de septembre pour les entrées à l'ouverture ou après.

Première réunion de chantier, de gauche à droite : M.BRESSAN coordinateur sécurité, M.MARCHAND, conducteur de travaux entreprise Eurovia, M.OTTIGER Mickaël responsable des services techniques de la Codecom, M.OLSEM maîtrise d'œuvre, M.NICOLAS Adjoint à la commune de Souilly, M.NAHANT Président de la Codecom, M.GIOT entreprise DRENERI.

LISTE DES ENTREPRISES PARTICIPANTS AU TRAVAUX :

- EUROVIA
- DRENERI
- PALAZZO
- ALBRAND
- STEINER
- LES PEINTURES REUNIES
- LORRAINE ENERGIE
- EGIL

POUR TOUTE INFORMATION SUR L'ACCUEIL DES ENFANTS, VOUS POUVEZ CONTACTER LE SERVICE ENFANCE DE LA CODECOM :

Lionel CHOUIN, Directeur Service Enfance

**A 43 rue du Rattentout
55320 DIEUE SUR MEUSE**

T 03 29 87 29 86 et/ou 03 29 88 85 83

M l.chouin@valdemeusevoiesacree.fr



2 SEMAINES POSSIBLES :
> DU 1^{ER} AU 5 AOÛT
> DU 8 AU 12 AOÛT

Informations et réservations
auprès de Marlène Muller
au 03 29 88 85 84
ram.valdemeuse.voiesacree@
laposte.net

Du 1^{er} au 12 août -> Chantier jeunes peinture au COSEC d'Ancemont

Si tu as entre 14 et 17 ans, que tu as envie de vivre des moments d'échanges et de partage... enfile ta tenue de peintre et viens nous aider !

Cet été, la codecom lance un chantier jeunes et invite les 14/17 ans à participer à la création d'une fresque en peinture pour le COSEC d'Ancemont. Après sa rénovation complète, une petite touche artistique illuminera ce complexe sportif. Ce chantier permettra des moments d'échanges et de partage entre les jeunes, l'artiste et les parents. Tout au long de ce projet, ils seront accompagnés d'une équipe d'animateurs et d'une artiste peintre meusienne Éléonore Giraud.

À la fin de ce chantier, un séjour compensation du 16 au 19 août viendra récompenser les efforts des participants ! Ce séjour sera travaillé et préparé avec les jeunes durant le chantier de peinture.

Joyeux anniversaire au Pôle Enfance !

Le Pôle Enfance de Dieue a fêté ses 10 ans le 10 juin dernier. Crèche de 20 places et accueil périscolaire pouvant accueillir jusqu'à 90 enfants, ses locaux reçoivent des enfants le mercredi pour des ateliers récréatifs et pendant les vacances scolaires pour des centres de loisirs.

À l'origine, un accueil périscolaire a été ouvert en 2005 dans un bâtiment préfabriqué. La décision de construire un bâtiment d'accueil pour l'enfance remonte à 2007 quand l'opportunité d'obtenir un terrain attenant à l'école s'est présentée.

La construction neuve offre deux espaces distincts pour l'accueil des enfants. Il existe un espace « multi-accueil » (devenu « petite crèche ») recevant des enfants de moins de trois ans. Il y a également un accueil de loisirs proposant un accueil périscolaire et des centres de loisirs.

Au début, le bâtiment accueillait 12 enfants au multi-accueil, mais très rapidement la capacité d'accueil est passée à 20 places. Actuellement, l'accueil périscolaire fonctionne à plein. À l'ouverture le 12 juin 2012, une cinquantaine d'enfants fréquentaient la restauration du midi, aujourd'hui la moyenne est de 90 enfants par repas.

Fêter les 10 ans de son ouverture a donné l'occasion aux enfants accueillis et à leurs familles de partager un moment convivial et festif.

Les équipes de professionnelles du pôle enfance ont préparé ensemble de nombreux jeux et décorations pour cette belle fête. La cour primaire de l'école de Dieue a rapidement été investie pour y installer des décorations, panneaux photo, ballons, ateliers, etc.

L'installation d'une structure gonflable pour l'occasion a permis aux enfants de s'amuser. La compagnie « L'Art ou l'Être » a proposé un concert à quatre voix pour un jeune public attentif.

Environ 200 enfants et parents ont eu plaisir à participer à cette fête qui s'est déroulée sous le soleil.



Participation de la Codecom à la carte transport scolaire des collégiens

Dans le cadre de sa politique transport scolaire, la Région Grand Est a maintenu la gratuité pour le transport scolaire des enfants scolarisés en maternelle et élémentaire pour la rentrée scolaire 2022/2023.

Par contre la carte transport scolaire sera toujours payante pour les collégiens. Dans ce contexte, le conseil communautaire a décidé le 7 avril 2022 comme les années passées, de participer à la carte de transport scolaire pour les collégiens.

Concrètement, cela se traduit par le versement **d'une aide de 40 € pour une carte simple et 80 € pour une carte famille pour tous les enfants du territoire** de la Communauté de communes scolarisés au collège.

Afin de percevoir cette aide, les familles devront envoyer à la Codecom au 1 bis route de Senoncourt à ANCEMONT (55320) les pièces justificatives suivantes :

- le courrier de demande de versement de l'aide
- une copie de la carte de transport 2022-2023 recto et verso
- une attestation sur l'honneur de paiement
- une copie complète du livret de famille
- un relevé d'identité bancaire.

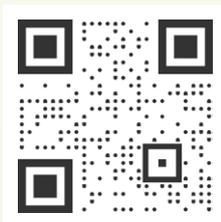
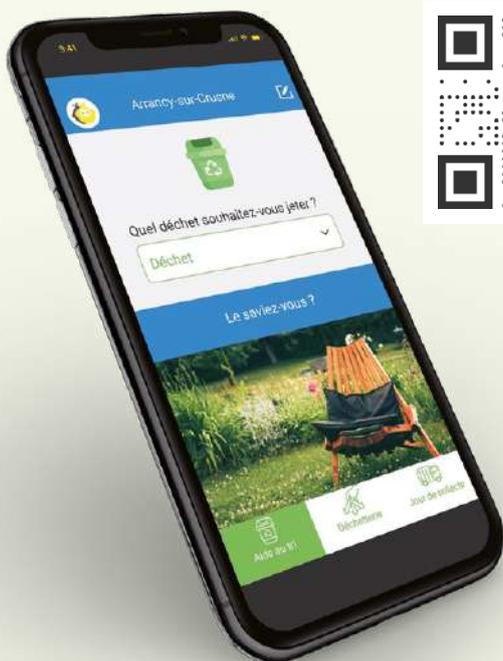
Les demandes pourront être effectuées à compter du 1^{er} juillet 2022 jusqu'au 30 juin 2023.

Vous pouvez également transmettre vos pièces justificatives à l'adresse mail : secretariat@valdemeusevoiesacree.fr.

RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS :

T 03 29 85 73 90

M secretariat@valdemeusevoiesacree.fr



Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

SMET au tri L'appli utile !

Le Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers (SMET) a développé l'application «SMET au tri», téléchargeable sur votre smartphone. Après avoir sélectionné votre commune, vous avez accès à plusieurs fonctionnalités :

- ▶ aide au tri,
- ▶ horaires d'ouverture et plan de la déchetterie,
- ▶ prochaines collectes des bacs pucés et des sacs de tri.



IMPORTANT !

Dès votre déménagement, n'oubliez pas de prévenir la Communauté de Communes Val De Meuse Voie Sacrée au :

03 29 87 29 85 ou par mail
a.cordier@valdemeuse.fr

pour le signaler et arrêter la facturation

ALERTE CANICULE

En cas de déclenchement d'alerte canicule de niveau orange, les horaires d'ouverture de la déchetterie seront modifiés comme suit :
du mardi au vendredi, de 8 h à 12 h et le samedi de 7 h à 13 h.

Déchets ménagers focus sur les coûts de tri

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le montant de la redevance d'enlèvement des déchets ménagers est resté stable, et ce, malgré les augmentations des coûts de collecte et de traitement payés à nos prestataires. L'élément fondamental qui a permis de ne pas augmenter le montant de cette redevance, est la collecte séparée des corps plats dans les conteneurs bleus et des corps creux dans les sacs jaunes.

POURQUOI LES CORPS CREUX (PLASTIQUES, MÉTAUX ET BRIQUES ALIMENTAIRES) ET LES CORPS PLATS (PAPIERS ET CARTONNETTES) SONT ILS COLLECTÉS SÉPARÉMENT ?

Ce choix a été dicté par des considérations financières. En effet, la différence des coûts de tri à la tonne est très importante :

- ▶ **Corps creux** **185,47 € / tonne**
- ▶ **Corps plats** **23,17 € / tonne**

À savoir que, lorsque les corps creux et les corps plats sont mélangés, le coût de tri est celui des corps creux.

Comparaison de nos dépenses avec ce que coûterait le tri des corps plats et des corps creux s'ils étaient collectés en mélange :

	Tonnage	Tarifs unitaire TTC	Coût
Corps creux	242,66	185,47 €	45 005,99
Corps plats	320,92	23,17 €	7 439,67 €
TOTAL	563,58		52 445,65 €
Simulation corps creux et corps plats en mélange	563,58	185,47 €	104 527,18 €

Ainsi, le tri des corps creux dans les sacs jaunes et des corps plats dans les conteneurs bleus engendre une économie de 52 000 €.

Hors, nous constatons que de plus en plus de papiers et cartons sont déposés dans les sacs jaunes, qui sont donc triés au prix fort : en 2018, on ne trouvait que 3 % de corps plats dans les sacs jaunes, contre 13 % en 2021, ce qui représente un surcoût d'environ 5 000 €.

Afin de pouvoir continuer à maintenir le coût de la redevance incitative, il est donc important de respecter les consignes de tri et de déposer les papiers et les cartonnettes dans les conteneurs bleus.



Exemple de boîtier de téléassistance

Filien, le service de téléassistance de l'ADMR

Votre Codecom Val de Meuse - Voie Sacrée vous présente le service de téléassistance ADMR : Filien. Conçu pour favoriser le maintien à domicile des seniors et personnes en situation de handicap, **il permet d'être sécurisé chez soi 24h/7j**. Très facile à utiliser, il suffit d'appuyer sur le bouton d'appel de l'émetteur pour entrer en contact avec un opérateur du centre d'écoute Filien, basé à Belleville-sur-Meuse. Il apporte l'aide nécessaire en faisant intervenir les secours adaptés.

Son offre de téléassistance, Filien Connect, **s'installe facilement dans tous les cas de figure** : avec ou sans Box Internet, avec ou sans ligne téléphonique fixe, etc. Livré prêt à l'emploi, il suffit juste de brancher le boîtier téléphonique sur une prise électrique et d'attendre qu'il fasse sa mise en service.

PERSONNALISEZ LE SERVICE EN FONCTION DE VOS BESOINS

Plusieurs adaptations sont disponibles :

- Le **détecteur de chute** qui déclenche automatiquement une alarme en cas de chute lourde suivie d'une perte de connaissance.
- L'**émetteur supplémentaire** pour le cohabitant.
- Etc.

OPTEZ POUR LA TÉLÉASSISTANCE QUI A DU CŒUR

Depuis plus de 30 ans, la téléassistance Filien aide, accompagne et surtout **rassure**. À chaque appel d'un abonné, que ce soit pour **une urgence** (chute, malaise, agression...) **ou juste pour discuter**, ses opérateurs sont toujours là 24h/7j. Et, après chaque intervention d'un aidant ou des services de secours, les équipes Filien **s'assurent toujours que tout va bien**. L'empathie et la bienveillance exercée par Filien en font un service unique. D'ailleurs, **plus de 99% de ses abonnés en Meuse sont satisfaits * !**

Tarifs et renseignements, Filien ADMR :

T 03 29 86 77 77 (composez le 1)
M clients@filien.com



POUR FACILITER L'ACCÈS AU SERVICE, VOTRE CODECOM PREND EN CHARGE LE 1^{ER} MOIS D'ABONNEMENT

→ SOIT 28,90 €
POUR L'OFFRE FILIEN CONNECT !

* Résultat issu d'une enquête Filien ADMR réalisée auprès de ses abonnés en 2021

Travaux de voirie saison 2022

Liste des communes concernées

La Communauté de Communes a lancé la mise en concurrence du marché d'entretien de voirie 2022.

**LE MONTANT ESTIMATIF DE L'OPÉRATION S'ÉLÈVE À :
124 210 €HT**

- **Ambly sur Meuse** : Rue du canal
- **Belrupt-en-Verdunois** : Rue de la fontaine
- **Dieue-sur-Meuse** : Quai de Londres ; rue du Lieutenant Janvier ; Place du jeu de quilles ; Rue du Château ; Rue de la Vaux Marie.
- **Dugny-sur-Meuse** : Rue du parc ; Rue Léon l'Hoist ; Rue du champ Ribon ; Clos de la Louvière ; Rue des Cytises.
- **Génicourt-sur-Meuse** : Rue Basse
- **Lemmes** : Chemin des Aisances
- **Lempire-aux-Bois** : chemin de Nixeville

- **Les Souhesmes** : Sentier des Paquis
- **Blercourt** : Rue Haute
- **Nixeville** : Rue de la fontaine
- **Senoncourt** : Rue du château
- **Souilly** : Route de Osches ; Ruelle des Rois
- **Vadelaincourt** : Rue de l'Abreuvoir ; Chemin de l'Hôpital ; Petite Rue.

**CE PROGRAMME VA PERMETTRE DE TRAITER ENVIRON
19 000M² DE VOIRIE ET AINSI PROLONGER LA DURÉE
DE VIE DES BANDES DE ROULEMENT. LES TRAVAUX
DEVRAIENT DÉBUTER FIN AOÛT OU DÉBUT SEPTEMBRE
2022.**

La fibre arrive !

Lors de la réunion publique Fibre du 31 mai dernier à Dieue-sur-Meuse, la Région Grand-Est et LOSANGE nous ont communiqué les prévisions de date d'ouverture commerciale suivantes :

- **Depuis le 23 mai 2022** : Ancemont, Belrupt-en-Verdunois, Dieue-sur-Meuse, Dugny-sur-Meuse, Landrecourt-Lempire et Senoncourt-les-Maujouy,
- **Au 3^e trimestre 2022** : Ambly-sur-Meuse, Genicourt-sur-Meuse, Les Monthairons, Recourt-le-Creux, Rupt-en-Woevre, Tilly-sur-Meuse et Villers-sur-Meuse,
- **Au 1^{er} trimestre 2023** : Sommedieue.

À noter que les communes de la Codecom non citées ci-dessus ont été ouvertes commercialement à la fibre avant le 23 mai 2022.

QUAND LA FIBRE ARRIVERA-T-ELLE CHEZ MOI ?

Une fois votre commune ouverte à la commercialisation, vous pourrez contacter un opérateur présent sur le réseau Losange et souscrire un abonnement selon vos besoins et vos envies. Un rendez-vous sera alors pris entre vous et votre futur Fournisseur d'Accès Internet pour venir effectuer le raccordement du domaine public à votre domicile.

Pour plus de précisions sur le déploiement de la fibre, vous pouvez vous rendre sur le site suivant : losange-fibre.fr/

QUELQUES INFORMATIONS ET CONSEILS UTILES

DONNÉS LORS DE LA RÉUNION PUBLIQUE :

- **Avant de procéder à toute démarche, allez sur le site de Losange afin de faire un test d'éligibilité.** Les commerciaux ne peuvent pas vous vendre d'offres si votre domicile n'est pas totalement raccordable. Lors du test sur le site, l'étape n°4 « la fibre est arrivée devant vous ! » doit être validée.



- Au moment de souscrire un nouvel abonnement Fibre, ne pas hésiter à **faire jouer la concurrence entre les différents opérateurs** afin d'obtenir des tarifs préférentiels.
 - Après avoir pris un rendez-vous avec un technicien fibre de l'opérateur choisi, en amont de son intervention, **réfléchissez dans quelle pièce vous voulez que la prise fibre soit installée** et décalez les meubles si besoin. Théoriquement, le technicien n'a pas le droit de vous refuser votre choix sous prétexte que le chemin pour y arriver est compliqué.
 - Lors de l'intervention du technicien, ne pas hésiter à lui **signaler toute anomalie avant son départ**. Si celle-ci est constatée après son départ, ne pas hésiter à faire remonter l'information à LOSANGE.
 - **Une fois que le service fibre fonctionne sur votre ligne, brancher les nouveaux équipements.** Ne pas hésiter à demander de l'aide à votre entourage. Certains opérateurs peuvent facturer des frais de configuration afin de paramétrer les équipements. A noter que ceux-ci sont souvent envoyés bien avant l'intervention du technicien.
- Pour rappel, la fibre a un débit minimal de 100 Mbit/s. Celui-ci est 50 à 100 fois plus rapide que l'ADSL et offre une connexion internet de pointe. Il suffit à faire fonctionner 3 à 8 équipements connectés en même temps.**

À propos de l'hydraulique

Au titre de sa compétence de gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), au deuxième trimestre 2022, la Codecom a réalisé la coupe d'une dizaine d'arbres en bordure des berges du ruisseau de la Dieue sur des parcelles appartenant à la commune de Sommedieue. Cette opération a été menée par l'entreprise Jardin Express.

La principale motivation de cette intervention est d'assurer la sécurité des biens et des personnes riveraines. En effet, la photographie n°1 ci-dessous montre que ces grands arbres, notamment des frênes souffrants de la chalarose, empêchaient un bon entretien des berges et généraient des craintes chez les riverains en cas de tempête, ces arbres pouvaient se casser, tomber chez les riverains et causer d'importants dégâts humains et matériels.

Comme nous pouvons le voir sur la photographie n°2 ci-dessous, cette opération permet aux randonneurs d'emprunter ces chemins en bord de ruisseau en toute sécurité.



1



2

QU'EST-CE LA COMPÉTENCE GEMAPI ?

La compétence **Gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations « Gemapi »**, obligatoire pour tous les EPCI à compter du 1^{er} janvier 2018 est composée de 4 grands volets tirés du code de l'environnement :

- aménagement à l'échelle du bassin versant ;
- défense contre les inondations ;
- entretien des cours d'eau et plans d'eau ;
- restauration des milieux aquatiques et humides.

QUI EST EN CHARGE DE L'ENTRETIEN RÉGULIER

DES COURS D'EAU ?

Selon le code de l'environnement, **le propriétaire ou l'exploitant riverain est responsable de l'entretien régulier des cours d'eau non domaniaux** (n'appartenant pas à l'Etat).

Article L215-2 « *le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des personnes différentes, chacun est propriétaire de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf prescription contraire* ».

Article L215-14 « *le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par élagage ou recépage de la végétation des rives* ».



Le pont de Rupt en rénovation

Dans le cadre de ses compétences voirie, la Codecom a mis à son programme 2022, la rénovation du pont de Rupt-en-Woëvre situé rue des Tilleuls. La Communauté de Communes et la commune de Rupt-en-Woëvre participent au financement des travaux à hauteur de 50 % chacune. La rénovation de l'ouvrage est estimée à 35 575 €HT.

Le monument qui enjambe le ruisseau du Rupt, est entièrement composé de pierre de taille. Le tablier qui repose sur deux arches, a subi au fil du temps les caprices du ruisseau et l'impact géotechnique des arbres à proximité.

Un premier diagnostic du pont avait été établi en 2017. Il laissait apparaître des usures importantes au niveau des bacs de piles mais également sous les voûtes. En parallèle des assauts hydrologiques, les maçonneries des culées se sont détériorées du fait du développement des systèmes racinaires des tilleuls à proximité. Les travaux de rénovation devenaient urgents, le pont étant emprunté par des convois forestiers et agricoles. **La rénovation va consister à reprendre les maçonneries abîmées par le temps mais également reprendre l'étanchéité du tablier.**

En parallèle de notre programme de rénovation, la gestion du ruisseau Rupt est suivi par l'Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents EPAMA, qui travaille notamment sur les enjeux écologiques de la vallée de la Meuse. Dans le cadre de leur mission, un état des lieux a été établi afin de **rétablir la continuité piscicole de la truite.**

Les travaux proposés consistent à mettre en œuvre une barrette transversale sous l'une des arches afin de concentrer les écoulements en basses eaux et à créer une fosse d'appel en aval du radier pour que la truite puisse franchir cet ouvrage.



**REPRISE DES COURS
À PARTIR DU LUNDI
19 SEPTEMBRE 2022**



**Une question ?
Un renseignement ?
Une inscription ?**

**Maison de la Musique
et des Traditions**
Rue de l'église à Dieue-sur-Meuse
T 03 29 87 63 62 ou 03 72 85 01 54
M ecoledemusique-dieue@orange.fr
W valdemeusevoiesacree.com

**Communauté de communes
Val de Meuse-Voie Sacrée**
43 rue du Rattentout
à Dieue-sur-Meuse
T 03 29 87 60 75
M secretariat@valdemeusevoiesacree.fr
W www.valdemeusevoiesacree.com

Rentrée de l'école intercommunale de musique

L'école de musique est ouverte à tous : enfants, adolescents et adultes, du territoire de la communauté de communes et hors.

Elle est un lieu d'éveil, de découverte, d'apprentissage mais aussi d'échanges et de partage pour un épanouissement culturel et personnel.

Les activités se déroulent à la Maison de la Musique à Dieue-sur-Meuse.

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

► Ateliers jeunes enfants

Initiation musicale à partir de 5 ans dans l'année civile en cours

Découverte de l'univers et de l'organisation des sons à travers des chansons, comptines, jeux sur des percussions et objets sonores; initiation ludique et créative au langage musical.

Cette activité se déroulera à Souilly !

Découvertes instrumentales à partir de 6 ans et +

Destiné aux enfants dont le choix instrumental n'est pas déterminé. A travers une approche ludique, sensorielle, créative et collective, les enfants peuvent « essayer, toucher » les instruments. L'atelier est animé, à tour de rôle, par les professeurs d'instrument.

► Pratique instrumentale

Enfants à partir de 7 ans, adolescents, adultes.

Saxophone, flûte traversière, guitare, batterie, percussions, piano.

L'école dispose d'un service de location d'instruments.

► Formation musicale

Elle réunit théorie, développement de l'audition et culture musicale.

Enfants et ados mercredi / jeudi , selon niveau

► Pratique d'ensemble

Pour développer le goût et le plaisir de jouer avec les autres musiciens. Plusieurs ensembles fonctionnent toute l'année...

Ensemble de guitares, ensemble de musique actuelle, groupe multi- instrumental

De petites formations instrumentales temporaires peuvent se créer au gré des circonstances.

FONCTIONNEMENT

► Cours instrument

- Individuel 30 minutes /semaine
- Individuel 45 minutes /semaine (minimum 6 ans de pratique)

► Formation musicale

- Cours collectifs par niveau 45 minutes /semaine

► Pratique d'ensemble

- Cours collectifs 45 minutes /semaine

► Ateliers

- Initiation cours collectif 45 minutes /semaine
- Découvertes: cours collectif 45 minutes /semaine

Les cours ont lieu en journée et soirée, les horaires sont déterminés en début d'année scolaire. L'école de musique fonctionne selon le calendrier scolaire.

AUTRE ACTIVITÉ

• Musique à l'école

Des projets d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec l'Education Nationale, sont mis en œuvre dans les écoles maternelles et primaires de la Communauté de Communes. Un musicien-intervenant mène ces projets avec les classes.

INFORMATIONS

► Permanences

Inscriptions les 1^{er}, 2 et 7 septembre de 15h à 18h30 à la Maison de la musique à Dieue. Ou contact par téléphone ou mail.

Les formulaires d'inscriptions, informations, tarifs sont consultables sur le site de la Communauté de communes

► Reprise des cours

À partir du lundi 19 septembre. L'équipe d'enseignants sera heureuse de vous retrouver ou de vous accueillir !

Diffuser
Former
 Sensibiliser



Enorah, au service des propriétaires

L'OPAH est désormais terminée après cinq années de fonctionnement. Mais à compter de mars 2022 un nouveau dispositif d'accompagnement à la rénovation de l'habitat a été mis en place.

Si vous avez des questions sur la rénovation énergétique, n'hésitez pas à participer aux permanences ENORAH assurées par M. Vincent JEANDEMANGE du PETR du Pays de Verdun. **Celles-ci auront lieu les 2^e mardis du mois de 10h à 12h à la Codecom à Ancemont. Et les 4^e mardis du mois de 10h à 12h à la salle intergénérationnelle de Souilly.**

Prochaines dates des permanences ENORAH durant les congés d'été :

- > **Mardi 28 juin de 10h à 12h à la salle intergénérationnelle de Souilly.**
- > **Mardi 12 juillet de 10h à 12h à la Codecom à Ancemont**
- > **Mardi 23 août de 10h à 12h à la salle intergénérationnelle de Souilly.**

À ces mêmes dates et créneaux horaires, les conseillers numériques du PETR du Pays de Verdun assureront des permanences afin de vous accompagner dans le montage des dossiers dématérialisés de demande de subventions* liées à la rénovation énergétique (ex: MaPrimeRénov').

Ceux-ci pourront également vous accompagner pour toutes démarches concernant le numérique.



QU'EST CE QUE MA PRIME RÉNOV ?

Ma Prime Rénov est une aide pour la rénovation énergétique. Depuis 2021, Ma Prime Rénov a été élargie à l'ensemble des propriétaires occupants ainsi qu'aux copropriétaires et aux propriétaires bailleurs.

QUELLES DÉPENSES SONT ÉLIGIBLES ?

Avec Ma Prime Rénov je peux obtenir une aide pour :

- > changer mon système de chauffage,
- > faire isoler ma maison (murs, planchers, combles, fenêtre),
- > installer une ventilation,
- > bonus et rénovation globale.

POUR TOUTE QUESTION,
MERCİ DE VOUS ADRESSER À :

PETR du Pays de Verdun
3 place de la Mairie
T 03 29 85 34 96
M habitat@pays-de-verdun.fr



Exemple d'aide pour **MaPrimeRénov Bleu**

Mieux chez moi, mieux pour la planète

1 COUPLE AVEC 2 ENFANTS

- > Revenus annuels : 30 500 €
- > Propriétaires occupants d'une maison individuelle dans la Meuse
La superficie du logement est de 100 m²
Consommation avant travaux : 350 kWh/m² par an
Consommation après travaux : 310 kWh/m² par an
- > L'étiquette énergie du logement est F
(passoire thermique)

DÉTAILS DE L'AIDE

MaPrimeRénov' : 10 000 €
pour un forfait chaudière à granulés

- Bonus sortie de passoire : **1 500 €** Les travaux ont permis à leur logement de sortir de l'état de passoire thermique
- Certificats d'économies d'énergie (CEE) : **4 400 €** dans le cadre du coup de pouce chauffage
- Et pour les accompagner dans leur travaux, ils peuvent bénéficier d'un forfait d'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) de **150 €**

L'OBJECTIF : REMPLACER UNE VIEILLE CHAUDIÈRE FIOUL NON PERFORMANTE PAR UNE CHAUDIÈRE À GRANULÉS

Le couple bénéficie d'une aide de 15 900 € qui leur permettra d'économiser 600 €/an sur leur facture énergétique et d'éviter d'émettre dans l'atmosphère l'équivalent carbone de 75 000 km/an en voiture.

**POUR UN COÛT TOTAL
DES TRAVAUX DE 18 000 €**